

REGLEMENT DU CIRCUIT AFT JEUNES D'HIVER 'GRADE 1' -9, -11 et -13

- Ces tournois doivent également respecter les normes décrites dans le document 'Règles applicables à toutes les compétitions AFT jeunes'.
- Les éléments décrits ci-après sont des précisions spécifiques à ce circuit.

ORGANISATION

- Ce circuit se déroule en deux phases et se compose :
 - ✓ de plusieurs tournois 'Grades 1' organisés dans les quatre régions.
 - ✓ d'un Masters AFT, organisé au Centre de Mons, à l'issue de tous les tournois.

Tournois

Au maximum deux tournois peuvent être organisés sur une même semaine calendrier dans une même région.

- En acceptant l'organisation d'une étape du circuit AFT d'hiver Grade 1, le club s'engage à ouvrir les 5 catégories prévues au circuit.
- Par région, à l'issue de chaque tournoi, et selon le stade atteint, des points/circuit sont attribués.
- A l'issue de l'ensemble des tournois des 4 régions, un classement est obtenu en additionnant :
 - ✓ Par joueur, les 4 meilleurs résultats qu'il a obtenu en terme de points/circuit s, au travers de tous les tournois auxquels il a participé dans les 4 régions de l'AFT.
 - ✓ Un joueur peut se qualifier pour le masters AFT, uniquement pour la région où il est affilié.

Masters AFT

- Dans chaque catégorie, les 4 premiers joueurs du classement régional sont qualifiés pour le masters AFT. En cas de désistement d'un qualifié, son remplacement est proposé au cinquième du classement ; en cas de refus, au sixième et ainsi de suite, de sorte que chaque région qualifie toujours quatre jeunes.
- En cas d'égalité de points entre des qualifiés, les règles suivantes sont d'application :
 - le joueur ayant obtenu les points/circuit les plus élevés au cours d'un des tournois, est désigné comme le qualifié
 - en cas de nouvel ex aequo, c'est le joueur ayant obtenu ces points le plus souvent qui est désigné comme le qualifié

- en cas de nouvel ex aequo, c'est le joueur ayant obtenu les deuxièmes points/circuit les plus élevés au cours d'un des tournois qui est désigné comme le qualifié
 - en cas de nouvel ex aequo, c'est le joueur ayant obtenu ces deuxièmes points/circuit les plus élevés le plus souvent qui est désigné comme le qualifié et ainsi de suite ...
 - si aucun de ces critères ne parvient à départager les joueurs ex-aequo, le qualifié parmi les ex-aequo est désigné par tirage au sort.
- Le masters se joue par élimination directe.
 - Un joueur qualifié dans deux catégories peut choisir celle dans laquelle il veut participer.

CALENDRIER

- Tournois régionaux : du début des congés d'automne à la mi-mars
- Masters AFT : fin mars

CATEGORIES

Les catégories suivantes sont organisées :

- Filles – Garçons 9 ans mixtes: tournois 'Grade 1'
- Filles - 11 ans : tournois 'Grade 1'
- Garçons - 11 ans : tournois 'Grade 1'
- Filles - 13 ans : tournois 'Grade 1'
- Garçons - 13 ans : tournois 'Grade 1'

POINTS/CIRCUIT

- Les points suivants sont délivrés pour des tableaux avec minimum 8 inscrits

Vainqueur	10 points
Finaliste	8 points
Demi-finalistes	6 points pour chaque joueur
Quarts de finaliste	4 points pour chaque joueur
Huitième de finaliste	2 points pour chaque joueur

- pour des tableaux de 7 inscrits et moins, les points du tableau ci-dessus sont divisés par 2
- En cas de défaite par wo (excusé ou non-excuse) lors du 1^{er} match, aucun point/circuit n'est attribué
- Un match gagné par wo (excusé ou non excuse) compte pour une victoire.

INSCRIPTIONS

- Sur www.aftnet.be
- Clôture des inscriptions : le mardi minuit précédant le début du tournoi (ou plus tôt si le nombre d'inscrits maximum est atteint)
nb : même en cas de clôture anticipée, tout inscrit doit pouvoir se dé inscrire jusqu'au mardi minuit précédant le début du tournoi

DROIT D'INSCRIPTION

- Par tournoi : à payer à chaque club organisateur qui en fixe les modalités
- Lors du Masters AFT : il n'y a pas de droit d'inscription

GESTION ADMINISTRATIVE

Tournois régionaux :

- La désignation des clubs est sous la responsabilité de chaque région.
- La tenue à jour du classement du circuit est réalisée par le secrétariat de l'AFT. Le classement est publié sur le site AFT.
- Les clubs organisateurs veillent à publier, au minimum chaque jour sur www.aftnet.be, les tableaux mis à jour.
- Aucun défraiement n'est accordé aux clubs organisateurs qui gèrent leur tournoi selon les normes en vigueur dans leur région (balles, arbitrages, redevance, etc.) et en assument les charges.
- Aucune participation financière n'est demandée au club pour accueillir un tournoi du circuit.

Masters AFT :

- Le secrétariat de l'AFT assume l'information aux qualifiés.
- La commission francophone d'arbitrage désigne un juge-arbitre et des arbitres et prend en charge leurs défraiements.
- Les balles sont fournies par l'AFT, pour tous les matches.

REMISE DES PRIX

- Remise des prix à l'issue de chaque tournoi : à charge de chaque club, sans obligation d'en organiser une.
- Remise des prix à l'issue du Masters AFT : à charge de l'AFT.

RAPPEL :

Tous les jeunes – de 13 et plus jeunes jusqu'au classement 13.1 (ou 25 points chez les adultes) affiliés à l'AFT, peuvent par semaine/calendrier (le week-end des finales détermine le n° de semaine), s'inscrire à maximum 2 catégories de simples ou de doubles (non compris les doubles organisés dans le cadre des tournois du BJC). Cette règle cumule tous les tournois organisés par l'AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou l'ITF). Ces 2 inscriptions peuvent être faites dans le même tournoi ou dans 2 tournois différents (AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou ITF).

Les -13 classés 30 points ou plus peuvent s'inscrire par semaine/calendrier (le week-end des finales détermine le n° de semaine) dans maximum 4 catégories. Ces 4 inscriptions peuvent être faites dans le même tournoi ou dans 2 tournois différents (AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou ITF).

Si un joueur s'inscrit néanmoins à trop de catégories ou de tournois :

- ✓ Lorsque la constatation est faite par la Fédération (même si elle se fait pendant un match), le joueur est disqualifié de tous les tournois AFT et Tennis Vlaanderen dans lesquels il est engagé cette semaine-là (pour autant qu'il ne soit pas encore éliminé).
- ✓ Le joueur reçoit 5 points de conduite (attribués par l'AFT ou Tennis Vlaanderen). Ces points de conduite sont conservés durant 2 ans. Lorsque le joueur accumule 10 points de conduite, il est sanctionné de 15 jours de suspension à des compétitions officielles.
- ✓ Le joueur perd les points/circuit obtenus cette semaine-là pour le Belgian Junior Circuit et éventuellement pour tous les autres circuits belges (Critérium, Ethias Tour, Belgian Circuit)

NB : Particularité pour les joueurs qui participent au BJC dans les catégories de double : ces catégories ne sont pas comptabilisées pour le nombre maximum d'inscriptions autorisées.